



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ARRÊT DE TOUTES PROCÉDURES DE SANCTIONS POUR NOS 3 CAMARADES DE L'OHS !

Le 20 novembre prochain à 13 h 30, au tribunal correctionnel de Paris se déroulera le procès pour diffamation intenté par l'Association OHS (Office d'Hygiène Sociale – Meurthe-et-Moselle) contre Cécilia, Akim et Patrick, respectivement ancienne déléguée syndicale CGT de l'OHS, représentant CGT au conseil d'administration de l'OHS et secrétaire général du syndicat CGT OHS.

Nos 3 camarades ont reçu une citation directe au tribunal correctionnel de Paris le 22 février 2018 par voie d'huissier. On les accuse d'avoir porté atteinte à l'honneur de l'association et d'avoir diffamé dans le journal « L'Est Républicain » le 23 novembre 2016. Le journal est aussi cité au tribunal le 20 novembre. Ces propos relataient des faits de maltraitance qui ont eu lieu dans une Maison d'Accueil Spécialisée pour adultes atteints d'épilepsie. Cette maltraitance fut autant dirigée à l'encontre des résident.e.s que des salarié.e.s.

Avant d'en arriver à relater ces faits sur la place publique, le syndicat CGT a alerté à deux reprises la direction en interne (Rencontres des 26 février 2016 et 11 mai 2016), écrit à l'Agence Régionale de Santé du Grand-est à deux reprises pour une rencontre le 4 novembre 2016. Ne constatant aucune avancée notable, le syndicat s'est résolu, avec l'accord d'une grande partie des salarié.e.s de la MAS, à en parler à la presse.

Pour la CGT, et notamment, la fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale, l'Union Fédérale de l'Action Sociale, L'union Départementale de Meurthe-et-Moselle et l'Union Locale de Nancy, Cécilia, Akim et Patrick sont des lanceurs d'alerte.

C'est à ce titre que Céline BOUSSIE, lanceuse d'alerte dans l'affaire de l'IME Moussaron, Hella KHERIEF, lanceuse d'alerte dans l'affaire des EHPAD KORIAN et Guylain CABANTOUS, lanceur d'alerte dans l'affaire HAEMONETICS, seront présent.e.s pour soutenir leurs collègues.

En présence de Boris DESHAYES, responsable du groupe de travail CGT des lanceurs d'alerte du travail social et de Xavier GUILLOT, membre du bureau fédéral de la santé et de l'action sociale, nous vous convions à une conférence de presse sur le parvis du tribunal correctionnel,

Le mardi 20 novembre à 13h00

**Parvis du tribunal
29-45 avenue de la porte de Clichy, Paris 17^e
(métro Porte de Clichy).**

Montreuil, le 16 novembre 2018

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

70

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr